

M. WELDON (Saint-Jean) : Est-ce que la tête de ligne sera en Canada ?

Sir CHARLES TUPPER : Les conditions sont que nous devons avoir un service direct aller et retour. Aujourd'hui les lignes White Cross et Munderloh font concurrence à des capitalistes privés, et il y avait de très fortes raisons de se plaindre de ce système. Nous exigeons que cette ligne soit une ligne directe d'Allemagne ou d'Anvers, ou des deux, au Canada, aller et retour, sans que les steamers fassent escale à aucun autre port soit en allant soit en revenant.

M. WELDON (Saint-Jean) : Est-ce qu'ils n'avaient pas l'habitude de faire escale, en hiver, dans les ports américains ?

Sir CHARLES TUPPER : Oui, mais nous ne permettons pas cela. Il faut qu'ils fassent des ports canadiens leurs ports de terminus, hiver et été.

Le général LAURIE : J'hésite à exposer au gouvernement d'autres revendications, mais le député d'Halifax (M. Kenny) m'a prié d'attirer l'attention du ministre sur la force du sentiment qui existe en faveur d'une subvention à une ligne de steamers faisant le service avec les Indes Occidentales. C'est me placer dans une position un peu fautive que de presser le gouvernement à cet égard, mais, dans mon propre jugement, je crois que c'est une ligne très désirable ; et, si les conditions auxquelles la subvention est accordée à la ligne d'Anvers ne sont pas égalisées par des conditions de même nature accordées par le gouvernement de l'autre côté de l'Atlantique, peut être, pourrait-on, et c'est ce que je conseille, appliquer ce crédit à l'encouragement d'une ligne de communication avec les Indes Occidentales, qui développerait certainement dans une très grande mesure notre commerce. Je sais qu'il y a des gens qui s'y opposent, mais on croit, et c'est l'opinion de la plupart d'entre nous, que cette ligne établirait un commerce très avantageux, et l'on entretient cette opinion non seulement dans la ville d'Halifax, mais dans les ports le long de la côte. Les intéressés dans le commerce des Indes Occidentales croient que c'est un commerce d'un développement possible légitime, et, comme le ministre des finances, dans son discours sur le budget, avait dit qu'il y avait espoir que le gouvernement pourrait accorder un encouragement pour l'établissement d'une ligne entre Halifax ou Saint-Jean et les Indes Occidentales, nous espérons que le gouvernement trouverait moyen d'accorder cet encouragement, mais je vois qu'il n'y a rien qui y pourvoie.

M. WELDON (Saint-Jean) : Est-ce que la subvention à la ligne française est accordée aux mêmes conditions que la subvention à la ligne belge ?

Sir CHARLES TUPPER : Non ; je regrette de le dire. La question n'avait pas été alors étudiée avec autant de soin qu'elle l'a été depuis. On exige de cette compagnie française qu'elle fasse un service direct de la France au Canada, mais on permet à ses steamers de faire escale à un port anglais à leur voyage de retour, mais non en venant.

M. WELDON (Saint-Jean) : Elle doit établir ses terminus au Canada ?

Sir CHARLES TUPPER : Oui.

M. WELDON (Saint-Jean) : Mon honorable ami le député de Shelburne (le général Laurie) a parlé d'une subvention à une ligne de communication avec les Indes Occidentales, et je regrette que le gouvernement n'ait pas trouvé moyen de se rendre aux vœux de la délégation qui a eu une entrevue avec les ministres en faveur de ce projet. Je m'accorde à dire avec mon honorable ami que si le gouvernement belge n'accepte pas la proposition qui lui est faite, ce crédit devrait être appliqué au développement de cette ligne, qui desservirait à la fois Saint-Jean et Halifax, en faveur de

laquelle ces deux villes ont fait de si pressantes instances auprès du gouvernement.

M. O'BRIEN : Il ne s'agit pas ici d'une question qui n'intéresse absolument que les provinces maritimes, et, comme représentant d'un comté d'Ontario, je crois qu'il est d'une grande importance pour les producteurs agricoles et autres producteurs d'Ontario, que l'on encourage autant que possible notre commerce avec les Indes Occidentales, et je crois qu'il est beaucoup plus important pour nous d'avoir une ligne de steamers faisant le service avec les Indes Occidentales, que d'en avoir une faisant le service soit avec la France, soit avec la Belgique.

M. JONES (Halifax) : Je ne comprends pas, quand l'honorable ministre sait que ce crédit en faveur de la ligne française doit être voté tous les ans, pourquoi le gouvernement n'est pas capable de modifier cet arrangement et de dicter ses conditions. On devrait la mettre sur le même pied que la ligne allemande.

Sir CHARLES TUPPER : C'est un contrat passé pour cinq ans, sauf certaine éventualité.

M. JONES (Halifax) : Je suis heureux d'entendre l'honorable député de Shelburne (le général Laurie) recommander ce commerce, parce que la recommandation vient d'une classe de gens qui ne connaissent absolument rien du commerce des Indes Occidentales, et l'honorable député a prétendu que les gens le long de la côte sont intéressés dans cette ligne, ce qui est tout à fait contraire aux faits. Tous les marchands du comté de Shelburne, qui représente l'honorable député, tous les marchands du comté de Lunenburg qui ont des relations avec les Indes Occidentales, ont signé un document qui dit absolument le contraire de ce qu'a dit l'honorable député ; de sorte que je lui conseillerais de borner ses remarques à l'avenir à des questions qu'il connaît, et de ne pas se mêler de celles sur lesquelles il ne connaît absolument rien.

Le général LAURIE : Je parle généralement de questions qui me sont familières, en m'appuyant sur quelque autorité. J'ai ici une déclaration de la principale maison de Lockeport. J'ai parlé ce soir au nom du député d'Halifax jusqu'à un certain point, mais aussi en mon propre nom ; mais si j'ai entrepris de représenter la ville d'Halifax, il faut remercier l'honorable député d'avoir entrepris de représenter le comté de Shelburne. Je crois que je suis en mesure de représenter moi-même le comté de Shelburne. J'ai ici une lettre de la principale maison d'exportation de Lockeport, qui est le port d'exportation le plus considérable du comté de Shelburne. Voici ce qui y est dit :

J'ai aussi remarqué qu'on s'agit pour une ligne de steamers entre le Canada et les Indes Occidentales. Je crois qu'elle est recommandable, car toutes les chances d'ouvrir des débouchés au commerce devraient être le premier soin du gouvernement, quand on voit nos voisins toujours en éveil pour faire la même chose.

M. JONES (Halifax) : De qui est cette lettre ?

Le général LAURIE : Elle est signée par J. et F. Locke. Mon honorable ami les connaît bien. Ils lui font concurrence pour le commerce des Indes Occidentales.

M. JONES (Halifax) : Toutes les maisons de Lockeport ont signé le mémoire contre cette ligne. Je ne sais pas ce qu'elles ont pu écrire à l'honorable député depuis.

Sir CHARLES TUPPER : Oui, vous le savez ; vous venez de l'entendre lire.

M. JONES (Halifax) : Je ne vois pas comment ces commerçants puissent dire cela, car ils ont tous signé contre à Lockeport, et lorsque je viens ici pour discuter des questions d'affaires avec des personnes qui — pour ne pas manquer au respect que je leur dois — ne connaissent rien de la question ou de la nature de notre commerce avec les Indes Occidentales, à qui leur occupation et leur expérience ne permettent pas de connaître ces choses —